

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 17.06.2020

Lieu	Restaurant les Cheminots, à Monthey
Comité démissionnaire	Sabrina Tordeur, Présidente Patrick Delacrétaz, vice-président Maude Antony, secrétaire Victoria Turani, caissière
Excusé	Patrick Parker, membre
Procès-verbal	En cours d'assemblée, Sabrina Tordeur s'engage à rédiger un PV
Invité	Nicolas Mani, Responsable de l'Antenne Romande de PluSport suisse
Invité excusé	Stéphane Pont, Président de PluSport Valais
Présents	Serge Barman, Roger Baumann, Gengis Blanchet, Stéphanie Corbet, Sandrine Dey, Philippe Moersch, Alain Muller (sa maman), Sandra Vannay Arluna, Paolo Volpi
Excusés	Bernard Clot, Fabienne Gelin, Hélène Jourdain, Kirstie Ruppen

Début de la séance : 19 h 15

1. Contrôle des présences et nomination des scrutateurs

Une liste des présences est mise en circulation, celle-ci se trouve en annexe 1 du PV.

Etant donné le nombre peu élevé de participants, il n'est pas nommé de scrutateurs.

2. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 24 mai 2019

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 mai 2019 est accepté en l'état, à l'unanimité.

3. Information du vote par correspondance pour l'approbation des comptes 2019 et du budget 2020

Les comptes 2019 et le budget 2020 ont été acceptés par : 16 voix pour
1 voix contre
4 abstentions

4. Election du Président, poste à repourvoir

Un membre demande pourquoi le comité a démissionné en bloc. Il ressort que chaque membre du comité a donné sa démission indépendamment des autres et cela à la suite de la réunion des moniteurs, demandée par ces derniers, le 30.01.2020. Les explications sont données de part et d'autre. La confiance entre 5 moniteurs et le comité est rompue.

Aucune candidature n'est déposée pour le poste de Président.

5. Nominations des membres du comité. Postes à repourvoir : Vice-Président, chef technique, secrétaire, caissier, membre

Il est bien spécifié par les membres du comité que leur mandat s'arrête au 18.06.2020 et qu'ils n'entreprendront plus aucune démarche pour l'avenir de l'association.

Il est décidé de transmettre les documents et le matériel à une fiduciaire qui sera mandatée pour appliquer les décisions prises par l'assemblée.

Un membre propose une fusion avec PluSport Martigny. Cette proposition est soumise au vote.

4 voix pour

5 abstentions

M. Paolo Volpi demande un délai d'une semaine supplémentaire quant à la reprise par un nouveau comité. Il rendra réponse à M. Nicolas Mani.

Les membres présents acceptent la proposition de M. Nicolas Mani de fonctionner en tant qu'intermédiaire. Ils sont d'accord qu'il appelle PluSport Martigny pour une première prise de contact.

6. Divers

Aucun point soulevé dans les divers.

Fin de l'assemblée : 20 h 00.

NB

Téléphone du 18.06.2020 avec M. Sébastien Morisod, Fiduciaire Künzle SA. Une fiduciaire n'est pas compétente pour gérer une association, il est désolé, il ne peut pas prendre ce mandat. Il faut s'adresser à un bureau d'avocats.

19.06.2020

Maître Laurent Métrailler, avocat à Monthey accepte le mandat.